

*Du Vatican, le 20 septembre 1870.*

“ Votre Excellence connaît parfaitement les usurpations violentes de la plus grande partie des Etats de l’Eglise accomplies en juin 1859 et en septembre de l’année suivante par le gouvernement qui s’est installé à Florence. On connaît également les solennelles réclamations et protestations faites par Sa Sainteté contre cette sacrilège spoliation, soit par les allocutions prononcées en consistoire et publiées dans la suite, soit par les notes adressées en son nom souverain par le soussigné cardinal secrétaire d’Etat au corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège.

“ Le gouvernement envahissant n’aurait certainement pas manqué de consommer la spoliation sacrilège, si le gouvernement français, instruit de ses ambitieux projets, ne l’avait arrêté en prenant sous sa protection la ville de Rome et son territoire déjà restreint, et en y maintenant une garnison.

“ Mais, à la suite d’accords conclus entre le gouvernement français et celui de Florence, accords par lesquels on croyait assurer la conservation et la tranquillité des Etats restés au Saint-Siège, les troupes françaises se retirèrent. Ces conventions toutefois ne furent point respectées ; et en septembre 1867 quelques hordes poussées par des impulsions occultes se jetèrent sur le territoire pontifical avec le dessein pervers de surprendre et d’occuper Rome. C’est alors que revinrent les troupes françaises, et prêtant main forte à nos fidèles soldats qui luttaient déjà victorieusement contre l’invasion, elles achevèrent dans les plaines de Montana de réprimer l’audace des envahisseurs, et firent complètement échouer leurs iniques desseins.

“ Cependant, le gouvernement français, ayant retiré ses troupes à l’occasion de la guerre déclarée à la Prusse, ne négligea point de rappeler au gouvernement de Florence les engagements qu’il avait contractés par les conventions signalées ci-dessus, et de se faire donner les assurances les plus formelles au sujet de leur observation. Mais le sort des armes ayant été défavorable à la France, le gouvernement de Florence, profitant de ces revers au mépris des accords conclus, prit la déloyale résolution d’envoyer une forte armée pour consommer la spoliation des domaines du Saint-Siège, tandis que, malgré les plus puissantes instigations venues du dehors, la plus parfaite tranquillité régnait partout, et qu’il se produisait de toutes parts, et particulièrement ici à Rome, des démonstrations spontanées et incessantes de fidélité, d’attachement et de filial amour envers la personne auguste du Saint-Père.

“ Avant de perpétrer ce dernier acte de la plus affreuse injustice, on envoya à Rome le comte Ponza di San Martino, porteur d’une lettre écrite au Saint-Père par le roi Victor Emmanuel : cette lettre portait que le gouvernement de Florence, ne pouvant contenir l’ardeur des aspirations nationales ni l’agitation du parti de l’action, comme on l’appelle, se voyait forcé d’occuper Rome et le territoire qui lui reste. Votre Excellence peut aisé-